

Le décologue du locataire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 52

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201774>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

envoyé, à titre de réclame, une compagnie d'assurances sur la vie. Chaque feuillet contient, outre les renseignements relatifs au calendrier, une notice en faveur de l'assurance; tantôt sous forme de proposition, tantôt sous forme de citation d'économistes ou d'écrivains célèbres. On y voit nombre d'auteurs qui ne se sont sans doute jamais doutés qu'ils avaient écrit en faveur de l'assurance, et qui, très probablement, n'étaient même pas assurés.

» Ainsi, ce matin, en arrachant le feuillet, je vois, sur le nouveau, devinez quoi?... Un fragment du Polyeucte de Corneille. Tenez, plutôt :

POLYEUCTE

Nous le pourrions demain aussi bien qu'aujourd'hui.

NÉARQUE

Avez-vous cependant une pleine assurance
D'avoir assez de vie et de persévérance ?

Et Dieu, qui tient votre âme et vos jours dans sa
[main,
Promet-il à vos vœux de le pouvoir demain ?

CORNEILLE.

» Le grand Corneille, courtier d'assurance !
L'eussiez-vous cru ?

» Agréez, Messieurs, etc. »

R.

Grande soirée dramatique...

(CROQUIS DE SAISON)

— Ulysse !
— Hein ?...
— C'est dans six semaines la « dramatique »
du Chœur d'hommes !
— Y a vieux temps que je ça sais.
— Tu y vas ?
— Aloo !

La grande salle de l'Hôtel-de-Ville devait
travaillier d'aise. Tout Villars-les-Pommes s'y
pressait.

Le mélange était complet : des hommes, des
femmes,.... pardon ! des messieurs, des dames,
des demoiselles, des gamins ; des gros, des
maigres ; des grands, des petits ; en un mot,
toute l'échelle sociale.

Les places « d'avant-scène » — les premières
— étaient occupées par l'élite de la contrée, à
cinq cents mètres à la ronde. On y voyait ma-
dame la syndique ; à côté d'elle, madame Pre-
doliot, flanquée de son mari et de ses trois fil-
les. Plus loin, les demoiselles Cochard, et bien
d'autres encore, dont les toilettes pimentées
auraient plongé dans l'extase l'impressionniste
le plus convaincu.

Les rangs suivants — le « parterre » — étaient
moins intéressants, quoique plus serrés. Pres-
que tous les occupants étaient des hommes,
plus ou moins graves : la critique influente des
grandes occasions.

Tout au fond, enfin, debouts sur des bancs
et des chaises, les moins exigeants, ceux qui
n'avaient pas voulu s'encombrer d'un billet,
s'étagaient dans une fraternité étouffante —
les « sixièmes galeries ». Et parmi ces derniers,
notre Ulysse, qui avait réussi à dénicher une
toute petite place.

A demi caché dans l'embrasement d'une fenê-
tre — oh ! il n'était pas gros, Ulysse, — les yeux
rivés sur la petite scène aux décors primitifs et
branlants, il suivait de tout son être les héros
du drame, dans leurs beaux habits dorés. Il
aurait voulu les suivre jusque là-bas, dans les
couloirs, où ils allaient d'un pas si décidé et
bruyant !

Quand le noble chevalier — après quelque
tirade indigeste — s'en allait, brandissant son
épée bien brillante, oh ! qu'il aurait voulu l'ac-
compagner, lui aider à punir les coupables, les
bandits. Et sa petite main serrait plus fort l'é-
pée imaginaire dont lui, Ulysse, les aurait trans-
percés, s'ils avaient été là !

Au fond, il ne savait pas bien qui il aurait

puni de cette façon ; mais qu'importe ! Si, pour-
tant, ce devait être ce grand, là-bas vers le fond,
qui ne disait rien et qui était bien laid. Et sous
l'impression d'une idée fixe, Ulysse se mit à le
haïr follement. Instinctivement, il comparait ce
personnage sombre à cet autre dont on lui
avait parlé le matin même à l'école du diman-
che.

Maintenant, ça devenait du délire ; la puni-
tion, le dénouement désiré était proche. Ses
jambes tremblaient fiévreusement. Il ne voyait
pas, devant lui, une grosse dame que le som-
meil gagnait peu à peu. Il n'entendait pas non
plus les plaisanteries à mi-voix qui agitaient
d'un rire rustique ses compagnons des sixiè-
mes galeries. Mais il était en ce moment plus
heureux que « tout le peuple » que l'on enten-
dait — là-bas, dans le lointain des couloirs —
clamant joyeusement la mort du traître...

Ulysse ne dormit pas de la nuit. Et le lende-
main, il eut, plus que jamais, un dégoût im-
mense de l'école, où il allait continuer à
égrener le chapelet des leçons jamais sues...

— Ulysse !

— Hein ?...

— Te rappelles-tu la « dramatique » du Chœur
d'hommes, y a deux ans ?

— Oh ! oui !

— ...Mais, tout de même, pourquoi avaient-ils
tué le régent, tu sais, celui qui avait un ha-
bit tout rouge ?

— ...Ma foi ?... ma foi ?... C'était rude beau !

H. S.

Le décalogue du locataire.

Pour avoir la paix entre les habitants d'une
même maison, il suffit, selon un journal d'Al-
lemagne, d'observer les dix commandements
que voici :

1. Tu te montreras toujours aimable et in-
dulgents.
2. Tu salueras gentiment les autres locatai-
res, mais tu éviteras de te lier avec eux.
3. Tu refuseras d'entendre les cancans que
débitent sur leurs maîtres les domestiques de
tes voisins.
4. Tu n'occuperas pas la même blanchis-
seuse, la même couturière, la même femme
de ménage, etc., qu'un autre locataire.
5. Tu n'engageras pas une domestique ayant
déjà servi dans une famille habitant la maison
où tu loges.
6. Tu n'emprunteras aucune chose. Si la
nécessité t'y oblige, tu la rendras aussitôt que
tu le pourras.
7. Si tu renverses la caisse à ordures ou une
autre chose sur l'escalier, tu en nettoieras les
marches immédiatement.
8. Tu auras égard à ceux qui logent au-des-
sus, au-dessous ou sur le même palier que toi,
et tu éviteras de faire du bruit inutilement.
9. Si tes voisins se querellent, ferme aussitôt
ta fenêtre et éloigne-toi, de façon à ne rien sai-
sir de leur dispute.
10. Ne te figure jamais que tes enfants sont
plus sages que ceux des autres locataires.

Que de saints !

On sait que la liste des saints du calendrier de
l'*Almanach du Conteur** pour 1905 est la même
que celle du calendrier héraldique vaudois. Nous
devons à l'obligeance de M. Fréd.-Th. Dubois cette
intéressante reproduction.

Semblable travail a été fait par M. le professeur
Eugène Ritter, pour l'*Almanach* de Genève.

Voici, à ce propos, quelques renseignements ex-
traits de la notice de M. Ritter, qui sert d'introduc-
tion à la liste des saints de ce dernier Almanach.

Un jésuite belge, Jean Bolland, fut appelé en 1629
à composer une grande collection de vies de saints.
D'autres jésuites belges s'associèrent à lui et conti-

* En vente au bureau du *Conteur*, dans les librairies et
kiosques de journaux, 50 centimes.

nuèrent son œuvre. De là, leur nom de Bolland-
distes.

Leur œuvre n'est pas encore terminée ; elle compte
déjà plus de soixante volumes in-folio.

De 1643 à 1675, ont été publiés onze volumes don-
nant la vie des saints qui ont leur fête dans les mois
de janvier, février, mars et avril. Les Bollandistes
mettaient, à cette époque, une année environ à ré-
diger la vie des saints de trois jours.

De 1680 à 1794, ont paru quarante-deux volumes,
allant jusqu'au milieu d'octobre. Deux ans étaient
nécessaires, en moyenne, pour établir la vie des
saints de trois jours.

L'œuvre fut interrompue en 1796. Reprise plus
tard, on put, de 1845 à 1902, publier encore onze vo-
lumes. « Mais, dit M. Ritter, les nouveaux Bolland-
distes ont mis plus de deux ans à rédiger la vie des
saints d'un seul jour, et leur œuvre semble ne de-
voir trouver son terme que longtemps après l'an
2000. »

Le nombre de saints dont les Bollandistes ont
donné la vie dépasse de beaucoup douze mille. A
chaque jour de l'année correspond une longue liste
de saints.

Dans la liste de l'*Almanach du Conteur*, les saints
du Nouveau-Testament occupent la première place,
ainsi que les principaux saints de l'église chré-
tienne primitive ; puis viennent les saints originai-
res de notre pays et ceux qui ont joué un rôle, soit
sur terre vaudoise, soit en Suisse ; enfin les saints
de la maison de Savoie et ceux auxquels nos égli-
ses étaient dédiées ou qui étaient autrefois spécia-
lement vénéérés par nos ancêtres.

Nous avons parlé du *Calendrier héraldique
vaudois*. Ce gentil calendrier — publié par M.
Fréd. Dubois avec le concours de plusieurs héra-
ldistes et édité par la librairie Payot et Cie — gagne
de plus en plus la faveur du public. Pour 1905, il ne
contient que des nouveautés : armoiries superbe-
ment illuminées des évêques Guillaume et Othon
de Champvent ; des sires de Glane, de la ville de
Grandson, d'Ollon, des trois évêchés dont dépendait
le Pays de Vaud ; des communes d'Onnens et
de Montagny ; du Chenit, enfin, et de la Tour-de-
Peilz. La couverture est ornée des armes du bail-
liage de Vaud, et d'un magnifique porte-étendard
des milices helvétiques.

On lira avec plaisir un des plus charmants ron-
deaux d'Othon de Grandson, ainsi que les notes
historiques, aussi claires que brèves.

Onna poûra serveinta.

Lâi a duve sorte de dzeins que tsertsant de
l'ovradzo. Lâi a po quemeinci lè roudeu po la
pllie granta eimpattia que prèyant lo bon
Dieu de n'ein min trovâ, po cein que sant on
bocon quemet lè baromètre. que ne pouant
pas sè clinna. Stausse l'aman bin lo pan
copa, la tsè couâte, lo vin que n'è pas fifâ et ..
l'ovradzo que l'è fé. Prâo su que peinsant que
lâi a rein qu'ausse atant de pacheince que
l'ovradzo : l'atteind adi.

Lâi a assebin dâi dzeins que voudrant bin
pouai travailli, ma que l'ant biau coudhi sè
mettre ein mandze et sè dèveti, ne tràvant
min de besogne por leu. Dâi iadzo l'è bin lau
dan, câ i'ein a que sant tant dadou que senail-
lant : quemet la felhie à Potu. Sta fêmalla, la
faillâi via de tsi leu po cein que lo père Potu
l'avâi 'na dozanna d'einfants : dâi grands, dâi
petits, dâi rodzo, dâi nâi, dâi frezi, dâi z'autro
et dâi moquâo pas pou. La mère Potu avâi
prâo à fère avoué sa marmaille et quand la
Luise, la pe vilhie, l'eut prâ sè dize-sat'ans,
faillu vère po allâ à maître pè la vela iò porrai
gagni quaque batse et dètsèrdzi on bocon sè
père et mère.

L'ètai pardieu 'na balla fêmalla, dâi galèze
djoute rodze et groche que dâi tiudron, on pe-
tit nâz que fazâi on bocon lo dzènâo âo mâitet,
carraie d'épaule, forta qu'on drudzon, et seive
âi caions assebin qu'on valet.

Ti lè dzo vouâtive lè papâ po vère se lâi
avâi pas 'na pllièce, ma, ma fai, ne trovâve
rein que lâi pliezâi.

Onna veillâ que lo vesin ètai vegniâ pè l'ottò,